

## Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations

Année scolaire 2023-2024

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU 1<sup>er</sup> CYCLE (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> ANNÉES)

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire :

	Première communication 13 octobre	Étape 1 (20 %) 20 novembre	Étape 2 (20 %) 11 mars	Étape 3 (60 %) 28 juin
<b>Français</b>	<b>Sommaire des apprentissages faits et du comportement</b>			
Lire (50 %)		✓	✓	✓
Écrire (30 %)		✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)			✓	✓
<b>Anglais</b>				
Comprendre des textes entendus (60 %)		✓		✓
Communiquer oralement en anglais (40 %)			✓	✓
<b>Mathématique</b>				
Résoudre une situation-problème (20 %)			✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)		✓	✓	✓
<b>Éthique et culture religieuse</b> (100 %)			✓	✓
<b>Éducation physique et à la santé</b> (100 %)		✓	✓	✓
<b>Musique</b> (100 %)			✓	✓
<b>Arts plastiques</b> (100 %)			✓	✓

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes.

De plus, la compétence suivante fera l'objet d'un commentaire **aux étapes 1 et 3**.

Exercer son jugement critique

Organiser son travail

Communiquer

Travailler en équipe

### Précision

*Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.*